



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Réseaux sans fil et sécurité

de l'Université Paris-Est  
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne – UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Réseaux sans fil et sécurité

Secteur professionnel : SP6–Communication et information

Dénomination nationale : SP6–5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150008867

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Créteil-Vitry.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Centre de formation des apprentis (CFA) SUP2000, Fongecif, Orange et Cisco, et la Ficome (syndicat du secteur) non formalisé.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Réseau sans fil et sécurité* est une formation qui dépend des secteurs professionnels des réseaux et des télécommunications. Les futurs diplômés acquièrent les connaissances et les compétences attendues en termes de conception/configuration et maintien de divers types de réseaux sans fil, et de connaissances des solutions de gestion de la sécurité de ces réseaux.

Les métiers visés sont variés tels que : administrateur système et de réseaux sans fil, architecte de réseau, responsable sécurité de réseaux.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ouverte en 2005, la licence professionnelle *Réseaux sans fil et sécurité* (LP RSFS) exprime clairement les connaissances et les compétences attendues dans le domaine des réseaux. L'UPEC propose dans ce secteur, deux autres licences professionnelles (LP), *Administration et sécurité des réseaux* et *Intégration des systèmes voix/données*, qui grâce à leur spécificité individuelle ne sont pas en concurrence mais apparaissent comme complémentaires. Cette complémentarité est d'ailleurs renforcée par une définition cohérente de leurs contenus pédagogiques et une mutualisation de leurs ressources.

Le programme pédagogique de 450 heures est bien structuré et est en adéquation avec les objectifs de la formation. Les contenus sont regroupés en quatre grands ensembles : téléphonie, réseaux, sécurités et applications. Quatre unités d'enseignement (UE) en découlent : Formation non technique (communications, management), remise à niveau technique et deux UE pour la spécialisation mobile. Un projet tuteuré et un stage viennent compléter ces enseignements. La durée du projet tuteuré de 100 heures, représente un peu moins de 25 % du volume horaire total. Les sujets de projets se font en accord avec des professionnels mais aucun exemple n'est fourni. Les stages sont quant à eux d'une durée classique de 16 semaines. Les futurs stagiaires sont aidés pour trouver une entreprise par le BAIP ou par l'équipe pédagogique et les professionnels impliqués dans la formation. Le projet et le stage sont soumis à une présentation orale devant un jury et la note délivrée par les professionnels est prédominante dans cette évaluation. Les UE font quant à elles l'objet d'un contrôle continu classique. Les étudiants ont accès au bureau virtuel (EPREL) pour la gestion des cours et des comptes rendus et à la plateforme d'e-learning.

Bien que pertinente et dans un secteur d'activités prometteur, la qualité du dossier de cette LP est difficile à quantifier car ce dernier reprend en fait l'autoévaluation. De nombreux copier-coller sont par ailleurs présents.

La licence accueille chaque année, une quinzaine d'étudiants. Les effectifs sont stables et sont volontairement limités à 15 pour tenir compte des capacités d'accueil des plateformes pédagogiques mises à disposition. Les étudiants sont majoritairement titulaires d'un BTS (~75 %) ou d'un DUT (~25 %) de l'Université ou d'un établissement extérieur. La formation bénéficie de partenariats plus ou moins bien formalisés tels que le CFA SUP 2000 pour la partie administrative des contrats d'apprentissage, le Fongecif pour la reprise d'étude ou la reconversion, Orange, Cisco et le syndicat du secteur Ficome. Des étudiants en formation continue et en contrats d'apprentissage suivent régulièrement cette LP mais leur nombre n'est pas communiqué. Le taux de réussite moyen est de 87 %, ce qui bien que correct, pourrait être amélioré en pratiquant un meilleur suivi des diplômés et non diplômés. En effet, les enquêtes sur l'insertion professionnelles ne semblent pas adaptées et mériteraient d'être revues et effectuées beaucoup plus régulièrement compte tenu de l'ancienneté de cette formation. Certains critères ne sont d'ailleurs pas pertinents et à titre d'exemple, l'adéquation emploi/formation n'est même pas considérée. A la lecture du dossier, la poursuite d'études ne semble pas rare et les études envisagées longues (durée de plus de trois ans), ce qui suscite des questions.

L'équipe pédagogique est composée de 16 professionnels, de 13 enseignants de l'IUT et de cinq enseignants extérieurs. L'équilibre entre les enseignants et les professionnels est satisfaisant. Ces derniers effectuent 135 heures d'enseignement, ce qui représente 30 % du volume horaire de la formation. Ils sont aussi impliqués dans la formation par le conseil de perfectionnement, les diverses réunions de l'équipe pédagogique, les jurys ainsi que par le retour donné grâce aux suivis des apprentis. Des relations existent entre les responsables des LP *Réseaux et télécommunications* qui contribuent significativement à la cohérence des contenus pédagogiques de ces formations et à leur non-concurrence.

- Points forts :

- Une mutualisation adaptée avec les deux autres LP *Réseaux et télécommunications* menant à une complémentarité.
- Des partenariats forts avec le monde socio-économique.
- Un pilotage satisfaisant.
- Une bonne participation des intervenants professionnels dans la formation en dehors de l'enseignement.

- Points faibles :

- Un dossier difficile à lire.
- Des enquêtes sur le suivi des effectifs insuffisantes et peu pertinentes.
- Des poursuites d'études *a priori* non négligeables.

- Recommandations pour l'établissement :

Même si cette LP est bien implantée dans son environnement socio-économique, il est important de réaliser une véritable étude sur l'insertion professionnelle des diplômés avec des critères bien adaptés à la nature de la formation autres que la nationalité, le genre ou les bourses des diplômés. Ceci serait très utile pour le devenir de la formation même si celle-ci se trouve dans un secteur porteur. Une meilleure information à destination des futurs étudiants et des entreprises sur la finalité de la LP devrait être envisagée afin de limiter les poursuites d'études.



# Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :  
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :  
01 45 17 11-62

Courriel :  
[nathalie.perichon@u-pec.fr](mailto:nathalie.perichon@u-pec.fr)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des formations et des  
diplômes  
20, Rue Vivienne  
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X  
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

